

être maire...

Aujourd'hui, la domination capitaliste envahit toutes les sphères de la vie : le travail, la famille, l'intime, les relations humaines elles-mêmes. Et c'est précisément pour cela que les résistances surgissent partout. Elles expriment toutes une même exigence – celle d'une autre société. Ces luttes posent donc, consciemment ou non, la question de la rupture avec les logiques actuelles.

Mais cette rupture ne peut advenir que si les résistances, les forces progressistes se rassemblent, se transforment en force collective capable de s'imposer. C'est là que se joue l'enjeu politique décisif : construire un rassemblement large, populaire, majoritaire, qui traduise cette exigence de transformation.

Un rendez-vous profondément politique

C'est avec cette ambition que nous considérons que les élections municipales de mars 2026 vont être un rendez-vous décisif. Car les communes ne sont pas un échelon parmi tant d'autres. Elles sont, plus que jamais, des lieux de résistance et d'innovation, des espaces où l'on protège, où l'on invente, quand tout pousse à l'abandon et au repli.

Les prochaines élections municipales seront un moment clé pour opposer à la loi du plus fort une autre logique : celle du bien commun, de l'égalité territoriale, de la démocratie réelle. Un moment essentiel pour mettre en place des politiques de résistance face à l'austérité, pour la défense des services publics, la protection des plus fragiles.

Un moment essentiel aussi pour innover. Un moment essentiel encore parce qu'on ne construit aucun rapport de force national durable sans ancrage local, sans politique concrète, sans victoire qui montrent que l'alternative n'est pas un slogan, mais une réalité vécue. Ces élections seront essentielles pour redonner confiance.



Les retraité.e.s sont concerné.e.s par ces élections

C'est déjà au niveau communal, qu'en fonction des choix opérés par la municipalité, les réponses à leurs besoins seront effectives ou ignorées. Par ces compétences, la ville peut améliorer la situation des retraité.e.s si notamment :

- le Centre communal d'Action sociale est à l'écoute des besoins, informe sur les aides financières, accompagne dans les démarches administratives, la recherche d'aides à domicile, la lutte contre la pauvreté, fait de la prévention, favorise les activités intergénérationnelles ;

- la mise en œuvre d'un Plan local de l'Habitat prend en compte et anticipe le vieillissement de la population et finance des logements pour personnes âgées fragiles, précaires ;

- les services publics locaux répondent bien aux besoins de la population, centre de santé, transports, traitement des déchets, chauffage...

Ces exigences sont présentes dans les programmes des candidat-e-s présenté-e-s ou soutenu-e-s par le PCF. Militons pour ce choix !

Daniel Junker

DANS CE NUMÉRO

- Loi Grand âge : nous sommes désormais au pied du mur page 2
- Venezuela : un acte de guerre perpétré par la première puissance de l'OTAN page 3
- Loi de financement : mobilisons-nous pour la sécurité sociale intégrale page 4

c'est être au service

nous sommes désormais au pied du mur

Annoncée en grandes pompes, la future loi « Grand Âge » devait comporter 18 engagements, sous l'intitulé « Un plan 2026-2030 pour répondre aux besoins des seniors d'aujourd'hui » et en deuxième partie « Un plan pour préparer la France à la transition démographique à l'horizon 20250 ».

Madame la ministre déléguée chargée de l'Autonomie et des personnes handicapées, Charlotte Parmentier-Lecocq, qui devait présenter ce projet de loi le 12 février, vient de baisser pavillon en rase campagne. La raison invoquée est un jeu de chaise musicale pour retrouver son poste de députée de la 6^e circonscription du Nord.

Le grand âge est devenu la variable d'ajustement de l'appareil gouvernemental. Un maroquin qu'on attribue au gré des remaniements, des mesures qu'on repousse au gré des aléas budgétaires.

Le temps des concertations et des mesurette est révolu

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) a publié de nouveaux chiffres confirmant la perspective d'un pic du nombre de personnes âgées en perte d'autonomie dans les années 2050, nécessitant des moyens très importants en personnel en établissement et à domicile.

Nous vivons une transformation structurelle de notre système de santé, du médico-social, du logement, de l'emploi/formation, des transports. Dans quelques années, les patients seront majoritairement âgés et le vieillissement continuera à être traité comme sujet sectoriel.

Depuis 2007, tous les gouvernements ont renoncé à mener une politique du grand âge à la hauteur des enjeux. Nous exigeons des pouvoirs publics un plan ambitieux et financé pour faire face au défi démographique qui est devant nous.

Des moyens pour faire face

Le PCF estime qu'il faudrait entre 156 000 et 202 000 emplois supplémentaires pour prodiguer les « soins de base » aux personnes âgées en perte d'autonomie, à domicile comme en EHPAD.

La DREES considère qu'il faudrait 350 000 places supplémentaires en EHPAD d'ici 2050. C'est une augmentation de 56% afin d'accueillir 314 000 personnes âgées ayant besoin d'aide supplémentaire, ainsi que 50 000 seniors autonomes supplémentaires.

Par souci d'efficacité, le PCF revendique que l'autonomie, gérée par la Caisse nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), soit insérée dans la branche maladie de la sécurité sociale. Un récent rapport de la cour des comptes expose les nombreux dysfonctionnements de la CNSA, ainsi que les leviers insuffisants dont elle dispose pour faire face aux enjeux à venir du vieillissement de la population, avec l'entrée dans le grand âge des générations nées après 1945.

La trajectoire financière prévue par la loi de financement de la sécurité sociale 2026 affiche un déficit récurrent de 1.7 Mds € de 2026 à 2029. La CNSA connaît une forte externalisation de ses missions et achats. Cela nécessite un renforcement du pilotage. Celui-ci serait mieux réalisé si la CNSA était insérée dans la branche maladie de la Sécurité sociale.

L'absence de réseau de caisses locales dédiées à l'autonomie, alors que la CNSA est chargée d'assurer le financement d'un grand nombre d'acteurs territoriaux constitue un handicap. Alors que les branches de la sécurité sociale disposent d'un tel réseau.

Un grand service public national de l'autonomie

La perte d'autonomie est indissociable d'une approche globale de la santé pourtant depuis la création d'une branche autonomie en 2020 une séparation radicale de la santé et de l'autonomie a été instaurée.

Dans le cadre d'un grand service public national de l'autonomie, un financement supplémentaire de 10 à 15 Mds € est indispensable. Ces moyens pourraient utilement être repris dans le budget militaire.

Il y a besoin d'argent pour soigner, pas pour tuer.

Daniel Blache



un acte de guerre perpétré par la première puissance de l'OTAN

Dans la nuit du 2 au 3 janvier 2026, une offensive militaire américaine a visé le Venezuela, pour kidnapper le président Maduro et son épouse. Le Parti communiste français, comme de nombreuses forces progressistes à travers le monde, a immédiatement et fermement condamné cette violation insupportable de la souveraineté du Venezuela, du droit international, de la Charte des Nations unies et du droit fondamental des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Cette agression militaire achève l'entreprise de déconstruction méthodique de l'ordre international issu de la Seconde Guerre mondiale, engagée il y a maintenant plus de 30 ans. Elle ouvre en grand la porte à toutes les ingérences, à tous les interventionnismes armés, et place la force brute et la puissance militaire comme nouvel et seul arbitre des relations internationales, au Venezuela comme en Ukraine, ou comme ce fut le cas en Libye, en Afghanistan, en Irak.

Cette agression poursuit ouvertement un objectif clair : l'accès aux ressources énergétiques du Venezuela, qui dispose des premières réserves de pétrole au monde. Elle se situe clairement dans le cadre de la guerre de l'énergie que Donald Trump entend mener au monde, au profit des seuls intérêts des grandes compagnies pétrolières américaines et des grandes fortunes américaines.

L'énergie, une question centrale dans tous les conflits

La guerre par procuration contre la Russie, alimentée par les États-Unis, a conduit à la fin des importations de gaz russe et à une augmentation énorme

du prix de l'énergie en Europe et en France. Elle a surtout permis aux États-Unis de faire commerce de son GNL et de gagner beaucoup d'argent. L'Europe et la France, tout particulièrement, doivent prendre la mesure de la relation de dépendance énergétique. Tout cela confirme encore plus que la France ne peut plus, ne doit plus participer à l'OTAN, à son commandement. La tradition pacifiste et internationaliste qui a toujours été la nôtre doit vivre avec plus de force que jamais.

E. Macron a confirmé son choix de l'escalade militaire avec la Russie

Des milliers de nos soldats pourraient être déployés sans aucun mandat de l'ONU, dans un pays en guerre, mettant en confrontation directe des puissances nucléaires. Encore une fois, Emmanuel Macron s'aligne totalement derrière les volontés américaines d'un conflit par procuration, au bénéfice du complexe militaro-industriel des États-Unis, et condamne toute perspective de paix durable sur le continent.

Le PCF a appelé à l'unification d'une coalition, d'un rassemblement de pays, pouvant aller jusqu'aux pays du Sud global, eux aussi inquiétés par ce conflit qui s'étend et qui dure, pour pouvoir, au nom de cette coalition, aller dialoguer avec Poutine, pour trouver la voie d'un cessez-le-feu et d'une paix durable.

Pour un autre ordre du Monde

Le PCF a aussi demandé à solliciter l'ONU, le respect du droit international, pour la mise en place d'une force d'interposition sous l'égide de l'ONU. Cette situation de danger pour l'humanité appelle les forces progressistes de tous les continents à renforcer leur coopération pour défendre un autre ordre du monde, sur la base de la transformation sociale et démocratique du multilatéralisme et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

C'est ce message que le PCF a aussi porté au Forum européen des forces de gauche, à Vienne, en novembre 2025, parce que nous ne voulons pas laisser les racistes, les fondamentalistes religieux, les impérialistes, les marchands de canons, entraîner une nouvelle fois le monde dans l'abîme d'une guerre généralisée.

extraits de l'intervention de Fabien Roussel
le 10 janvier 2026



LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

mobilisons-nous pour la sécurité sociale intégrale

Les mobilisations syndicales et politiques ont contraint le gouvernement et le patronat à réduire le plan d'austérité qu'ils voulaient imposer. Ils ont dû renoncer à la désindexation des pensions et des prestations sociales, au doublement des franchises médicales, à voler 2 jours fériés, à taxer les activités culturelles et sociales, à limiter les affections de longue durée. Ils ont décalé leur réforme des retraites.

Pour 2026, le gouvernement prévoit une progression de l'*Objectif national de dépenses d'assurance maladie* (ONDAM) de 3,1%, portant son montant total à 274,4 milliards d'euros. Les crédits alloués à l'hôpital augmenteraient de plus de 3,5 milliards d'euros, tandis que le budget de la médecine de ville atteindrait 117,5 milliards d'euros.

Des moyens insuffisants

Cette évolution demeure largement insuffisante. En effet, ce taux d'augmentation est inférieur à celui de 2025 et est très éloigné des besoins réels du système de santé, estimés entre 7% et 10%. Les dépenses de santé augmentent naturellement d'environ 4% par an, sous l'effet conjugué de la progression des maladies chroniques, du vieillissement de la population, du développement des techniques médicales et de l'inflation.

Toute évolution de l'ONDAM inférieure à cette croissance naturelle impose de fait des politiques d'économies. Déjà, le projet de financement pour 2025, n'avait pas permis de résorber les déficits des hôpitaux publics, ni d'améliorer durablement les conditions de travail et de prise en charge.

Fixé à un niveau historiquement bas, l'ONDAM 2026 ne saurait donc répondre ni à l'augmentation des besoins de santé de la population, ni à la hausse des dépenses supportées par les établissements. Cela laisse craindre une poursuite de l'endettement des hôpitaux, de nouvelles fermetures de lits et une dégradation globale du service public de santé.

À travers ce choix budgétaire, le gouvernement privilégie une nouvelle fois l'austérité au détriment de la réponse aux besoins réels de la population. À l'inverse de ce choix, il faut mettre en place une Sécurité sociale intégrale, fondée sur les besoins de santé et non sur des objectifs comptables. Il est urgent d'obtenir l'annulation de la dette des hôpitaux et centres de santé publics et associatifs.



En réalité, le débat sur le PLFSS 2026, comme d'ailleurs sur tous les PLFSS antérieurs, n'est pas un débat technique dans lequel on veut nous enfermer. Il s'agit d'un débat éminemment politique. Pas simplement parce qu'il touche la question de la répartition de la richesse produite, mais parce que pour cela, il exige de poser la question des modalités de la production de ces richesses, à savoir comment et dans quel but produit-on ces richesses, et qui doit décider de cela.

Répondre aux besoins sociaux

En 1945-46, les créateurs de la Sécurité sociale ont formulé une réponse singulière avec la Sécurité sociale à la française. Ils ont cherché en premier lieu à supprimer la peur du lendemain des travailleurs en leur donnant les moyens d'obtenir un revenu lorsqu'ils ne pouvaient pas se le procurer par leur propre travail.

Mais, avec la Sécurité sociale et l'ensemble des réformes enclenchées par les ministres communistes du gouvernement provisoire, ils ont travaillé aussi à l'organisation d'une réponse publique aux contradictions du capital et à sa crise d'efficacité. Ils ont mis en place les institutions publiques et les services publics qui ont permis cela et nourrit la croissance d'après-guerre.

Enfin, avec les institutions de la Sécurité sociale notamment, ils se sont donné les moyens d'uniformiser les conditions sociales des travailleurs face aux aléas de la vie pour mieux les unifier face au patronat qui a toujours su jouer sur leurs divisions. Nous sommes désormais face à un défi de même ampleur : répondre aux besoins sociaux et fournir les moyens d'une efficacité sociale nouvelle, à partir des travailleurs et pour les travailleurs.

Daniel Blache

Nom, prénom

Adresse

Mail

signature

Pour recevoir *Plein Temps* à l'adresse ci-dessus

je verse..... euros

Découper et adresser à :
PCF/Collectif Activité en direction des retraité-e-s
2 place du Colonel-Fabien 75167 Paris cedex 19

pour recevoir Plein Temps par la poste

Édition trimestrielle, *Plein Temps* est élaboré par le collectif *Activité en direction des retraité-e-s* du PCF. Il est transmis via internet.

Toutefois, nombre de **lecteurs et lectrices, retraité-e-s ou pas**, souhaitent recevoir un exemplaire papier chez eux. C'est possible, en nous faisant parvenir son adresse (*bulletin ci-contre*) et un chèque de 10 euros minimum qui couvrira les frais d'envoi pour un an.

**Nous appelons les abonnés
à renouveler leur aide chaque année.**